



CAS SUSPECT
avec apparition
de symptômes

- Isolement immédiat et test PCR avec résultat sous 48h
- Alerte auprès du COVID-Manager du club
- Pas de suspension de l'activité du groupe



**CAS AVÈRE (test
PCR positif)**
Voir situation A

SITUATION A

TEST POSITIF

- Alerte auprès du COVID-Manager du club qui prévient immédiatement les personnes du groupe ayant été en contact avec la personne (registre)
- Isolement pendant 14 jours de la personne testée positive + nouveau test PCR au 14^{ème} jour d'isolement
- Isolement des personnes du groupe identifié par le COVID-Manager et test obligatoire de ces personnes à J+7 du dernier contact avec la personne testée positive

SITUATION B

TEST NEGATIF AVEC DISPARITION DES SYMPTÔMES

Reprise de l'activité 8 jours après la disparition des symptômes

SITUATION C

TEST NEGATIF AVEC CONTINUITÉ DES SYMPTÔMES

Prolongation de l'isolement et test PCR à J+7 du test initial

SI TEST POSITIF
Voir situation A

SI TEST NEGATIF
Voir situation B

Alerte auprès de la
F.F.R et de l'A.R.S par
le COVID-Manager



TEST des personnes du groupe identifié à J+7 du dernier contact

SI TEST POSITIF AVEC SYMPTÔMES
Voir situation A

SI TEST POSITIF SANS SYMPTÔME
Isolement pendant 14 jours puis reprise de l'activité après test PCR négatif à J+14

SI TEST NEGATIF SANS SYMPTÔME
Reprise de l'activité

SI TEST NEGATIF AVEC SYMPTÔMES
Voir situation C

REPRISE DE L'ACTIVITÉ POUR LES PERSONNES TESTÉES POSITIVES :

Production d'un certificat médical de reprise daté attestant l'absence de symptômes et de la réalisation d'un test PCR négatif